

Suite aux élections municipales complémentaires des 4 et 11 décembre 94.  
Suite à l'élection du Maire, des Adjointes et du renouvellement des différentes commissions communales, inter-communales, des délégués à la communauté de communes du Yeun Elez du 16 décembre 1994.

Conformément à l'article 282 du Code des marchés publics modifié par la loi n° 92-125 du 6 février 1992, le Conseil Municipal est appelé à élire les membres de la commission d'appel d'offres.

Suite au vote du Conseil Municipal,

La commission d'appel d'offres se compose ainsi :

	<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
Président	.Pierre PAUL	.FRANCES Eliane
Membres	.Yves CORRE	.LE CLOITRE Jacqueline
"	.ECORCHARD André	.MIOSSEC Jean
"	.FAILLARD Jean	.LE TALLEC Robert